

France-Perpignan: Marine construction works

OJ S 77/2021 21/04/2021

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Département des Pyrénées-Orientales

National registration number: 22660001300016

Postal address: 24 quai Sadi Carnot

Town: Perpignan

NUTS code: FRJ15 Pyrénées-Orientales

Postal code: 66906

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Telephone: +33 468858585

Internet address(es):Main address: <http://www.ledepartement66.fr/>Address of the buyer profile: <http://agysoft.marches-publics.info/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://agysoft.marches-publics.info/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://agysoft.marches-publics.info/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Port de Port-Vendres — programme de développement durable — requalification du quai Dezoums. Le marché comporte un dispositif de promotion de l'emploi de personnes en insertion (bénéficiaires du RSA)

Reference number: Abc-2020-Tx-Sdet-0244/Jo

II.1.2. Main CPV code

45244000 Marine construction works

II.1.3.

Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Cette consultation concerne Port de Port-Vendres — programme de développement durable — requalification du quai Dezoums. Le Département dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion s'est engagé dans une politique volontariste d'insertion des personnes à la recherche d'un emploi ou en voie d'exclusion. Il a décidé de faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises afin de favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes à travers la mise en œuvre de la clause d'insertion professionnelle ou sociale condition d'exécution du marché qui s'impose au titulaire selon les dispositions fixées par le contrat. Ce marché comprend toutes les études fournitures et mises en œuvre nécessaires à la complète réalisation des ouvrages objets du présent marché ainsi que la remise en état des lieux mis à la disposition de l'entrepreneur ou modifiés par le déroulement des travaux. Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique. Une PSE est prévue dans le DCE.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 45241100 Quay construction work, 45252124 Dredging and pumping works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ15 Pyrénées-Orientales

II.2.4. Description of the procurement

Cette consultation concerne Port de Port-Vendres — programme de développement durable — requalification du quai Dezoums. Le Département dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion s'est engagé dans une politique volontariste d'insertion des personnes à la recherche d'un emploi ou en voie d'exclusion. Il a décidé de faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises afin de favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes à travers la mise en œuvre de la clause d'insertion professionnelle ou sociale condition d'exécution du marché qui s'impose au titulaire selon les dispositions fixées par le contrat. Ce marché comprend toutes les études fournitures et mises en œuvre nécessaires à la complète réalisation des ouvrages objets du présent marché ainsi que la remise en état des lieux mis à la disposition de l'entrepreneur ou modifiés par le déroulement des travaux. Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique. Une PSE est prévue dans le DCE.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes:

— PSE 1 Conception-réalisation de l'éclairage du quai et de la plate-forme conformément à l'arrêté de prescription environnementale, un éclairage devra être installé sur le quai Dezoums ainsi que sur sa plate-forme à des fins de sûreté, de sécurité et d'exploitation.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en Euro. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles: niveau chiffre d'affaires annuel global supérieur à 20 000 000 EUR, en cumul pour la totalité des membres du groupement en cas de cotraitance.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

— liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);

— indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

- indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat;
- certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats:
 - OPQIBI 1201: étude de fondations complexes;
 - OPQIBI 1219: ingénierie en génie civil et gros œuvre complexes;
 - OPQIBI 1821: ingénierie de canaux, d'ouvrages fluviaux, hydrauliques ou portuaires;
 - FNTF 1122: ouvrages de technicité moyenne à haute en milieu maritime ou fluvial;
 - FNTF 1422: dragage;
 - FNTF 1423: déroctage;
 - FNTF 21: démolition;
 - FNTF 2313: autres opérations de terrassement en grande masse de technicité moyenne;
 - FNTF 2331: mise en œuvre de matériaux du site traités ou retraités sur place — remblais et PST > 1 000 m³.

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées dans le CCAP. Possibilité pour les candidats de proposer un délai d'exécution sans dépasser le délai d'exécution minimal et maximal. Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service. Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires. Prix révisibles trimestriellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Ce taux est fixé à 10 % lorsque le titulaire du marché public est une PME mentionnée à l'article R. 2151-13 du CCP. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations: financement par budget départemental, ressources propres avec co-financements état (33 %) et région (33 %). Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/05/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/> — Il s'agit d'une procédure avec négociation (articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du CCP). La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Pour chaque phase de la procédure, le pli doit contenir les pièces définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation: 2020-tx-sdet-0244. Le candidat est invité à mentionner clairement dans les pièces qu'il remet (lettre de candidature et AE) au moins une adresse électronique qu'il autorise le pouvoir adjudicateur à utiliser pour la transmission officielle des informations relatives à la suite de consultation. Une visite sur site est obligatoire pour la phase offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes: les visites seront à réaliser dans des délais qui seront fixés lors de la phase de remise d'offres. L'organisation des visites se fera dans des strictes conditions d'égalité de traitement: d'une durée de 45 minutes maximum par candidat et selon un déroulé-type identique. Chaque rendez-vous sera fixé avec le service «Développement et expertise technique». À l'issue de cette visite, les candidats poseront leurs questions par écrit via profil d'acheteur. L'ensemble des questions et réponses seront publiées sur le profil d'acheteur à l'attention de tous les candidats. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans recourir à la négociation. Dans l'hypothèse où les offres reçues nécessiteraient une négociation, après une première analyse, le pouvoir adjudicateur pourra mener une négociation avec l'ensemble des candidats dont l'offre n'aura pas, à ce stade, été considérée comme inappropriée au sens du code de la commande publique. La négociation pourra se dérouler par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Cette négociation

pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre à l'exception des exigences minimales du cahier des charges et des critères de sélections des offres, et sera menée sous forme d'envoi de questionnaire suivi d'un entretien-audition. Les candidats concernés seront conviés au minimum 72 heures avant la date fixée pour l'entretien. Ces entretiens-auditions devront se dérouler avec la personne référente indiquée dans l'offre du candidat et avec un maximum de quatre personnes pour chaque offre. Les négociations seront conduites dans le strict respect de l'égalité de traitement des candidats, de la transparence des procédures et du secret des affaires. À l'issue de la négociation, les candidats ayant participé à celle-ci seront invités à présenter une nouvelle offre (nouvel acte d'engagement, nouvelle offre de prix, nouveau CCTP, mémoire technique, mémoire environnemental ou toutes autres pièces complémentaires utiles à l'appréciation de l'offre et décrite dans le règlement des variantes), et ce avant la date et l'heure limites indiquées sur la lettre de négociation. Les candidats qui ne répondront pas à ce courrier ou qui remettront leur offre après négociation après la date et l'heure limites indiquées seront réputés maintenir leur offre initiale.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montpellier
Postal address: 6 rue Pitot
Town: Montpellier
Postal code: 34063
Country: France
E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Telephone: +33 467548100
Fax: +33 467547410

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Montpellier
Postal address: 6 rue Pitot
Town: Montpellier
Postal code: 34063
Country: France
E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Telephone: +33 467548100
Fax: +33 467547410

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/04/2021